



Quality Pass Part I

Informations importantes



**ROLF
BENZ**



Un grand merci pour votre confiance.

Nous sommes très heureux que votre choix se soit porté sur un produit de la marque ROLF BENZ.

ROLF BENZ défend la notion de « Human Loving Design » en proposant des meubles qui sont non seulement beaux, mais aussi destinés à embellir votre existence au quotidien. Designers de renom, matériaux de très grande qualité et artisanat traditionnel sont les trois principes sur lesquels s'appuie notre entreprise. Nous entendons ainsi offrir une qualité optimale et un design intemporel, car rien n'est plus durable qu'une grande longévité. Nos sièges ne se contentent pas d'être novateurs et de garantir un confort irréprochable : ils répondent aux critères les plus sévères en termes d'habitat sain et de protection de l'environnement.

De la menuiserie à l'atelier de coupe en passant par l'atelier de couture et l'atelier de garnissage, les sièges rembourrés ROLF BENZ sont entièrement fabriqués à l'échelle locale et en grande partie à la main. La production a lieu dans nos deux usines toutes proches du siège de l'entreprise à Nagold, au pied de la Forêt-Noire. La fabrication sur commande offre l'immense avantage d'obtenir un produit, des matériaux et des matières exactement calqués sur les besoins du client. Chaque produit est donc unique puisqu'il est créé pour procurer à son seul utilisateur un plaisir sans cesse renouvelé. Une gestion globale de la qualité, le contrôle soigneux de chaque meuble et la coopération étroite avec la «Deutsche Gütegemeinschaft Möbel » (DGM - Association allemande pour la Qualité du Mobilier) vous donnent une garantie supplémentaire.

Pour qu'un meuble puisse faire longtemps la joie et la fierté de son propriétaire, il est particulièrement important de l'utiliser correctement et de l'entretenir avec soin. Voilà pourquoi nous tenons à vous prodiguer des conseils d'utilisation et d'entretien aux pages qui suivent ainsi que sur notre site www.rolf-benz.com/qualitypass.





Part I

Informations importantes

-
- | | |
|---|---------------------------|
| 6 | La qualité chez ROLF BENZ |
|---|---------------------------|
-
- | | |
|---|----------------------------------|
| 8 | Le savoir-faire, gage de confort |
|---|----------------------------------|
-
- | | |
|----|-----------------------------------|
| 10 | La classification des revêtements |
|----|-----------------------------------|
-
- | | |
|----|--------------------------------|
| 12 | Les spécificités du garnissage |
|----|--------------------------------|
-
- | | |
|----|---------------------------------|
| 14 | ROLF BENZ Garantie du fabricant |
|----|---------------------------------|
-
- | | |
|----|---------------------------------------|
| 20 | Marche à suivre en cas de réclamation |
|----|---------------------------------------|
-
- | | |
|----|----------------------|
| 21 | Entretien des tissus |
|----|----------------------|
-
- | | |
|----|---------------------|
| 22 | Entretien des cuirs |
|----|---------------------|
-

Part II

Informations complémentaires

-
- | | |
|----|--|
| 24 | www.rolf-benz.com/qualitypass
(disponible uniquement en ligne) |
|----|--|



Ici, vous êtes assis non seulement correctement, **mais aussi sainement :**

Depuis des millénaires, les meubles sont indissociables de la culture humaine. Ils ont toujours été jugés selon leur esthétique, leur confort et leur fonctionnalité. Pour nous, en tant que fabricant de meubles de marque haut de gamme, il est évident de poser des exigences très élevées dans ces domaines. Depuis la création de l'entreprise, Rolf Benz est un défenseur constant du principe de qualité. Cette exigence implique également l'obligation d'intégrer de manière cohérente l'aspect de l'habitat sain.

Ainsi, notre conception de la qualité s'étend également au respect des exigences en matière de santé de l'habitat pour le mobilier contemporain. Cette qualité « invisible » revêt, selon nous, une importance centrale pour vous en tant que client et constitue un critère de différenciation essentiel par rapport aux produits qui ne peuvent ou ne souhaitent pas répondre à cette exigence.

Outre le respect évident des dispositions légales en vigueur, la collection Rolf Benz est certifiée par le label environnemental allemand « Der Blaue Engel ». En outre, en tant que membre volontaire de la Deutsche Gütegemeinschaft Möbel (DGM – Association allemande pour la Qualité du Mobilier), ROLF BENZ s'engage à aller bien au-delà des exigences légales. Pour certaines substances nocives, des valeurs limites sont appliquées qui sont parfois inférieures à celles fixées par le législateur. Par ailleurs, les exigences de la DGM limitent également des substances qui ne font pas encore l'objet de prescriptions officielles.



www.blauer-engel.de/uz117

- low emissions
- low pollutant content



Le garnissage

Des techniques complexes dédiées au confort.

Âme du confort, le garnissage est invisible. C'est de lui que dépend le confort d'un fauteuil, d'un canapé ou d'une chaise.

Pour les programmes haut de gamme ROLF BENZ, la qualité est synonyme d'un système complet, structuré en plusieurs niveaux et contrôlé à chaque étape. Qu'il s'agisse d'un garnissage extrêmement souple, volontairement décontracté, ou d'une structure de coussins compacte et volumineuse, les matériaux et leur mise en œuvre doivent toujours être parfaitement adaptés au modèle concerné et soigneusement contrôlés quant à leur fonction.

À structure de garnissage identique, le confort d'assise peut varier selon la largeur ou la profondeur des éléments ainsi que selon leur forme (par exemple éléments d'angle, éléments fonctionnels, banquettes rembourrées, assises et éléments d'extrémité). Les éléments d'angle présentent souvent une construction différente et offrent ainsi un confort d'assise distinct de celui des éléments juxtaposables.

En raison des nombreux matériaux souples utilisés, les meubles rembourrés ne peuvent pas être fabriqués au centimètre près. Le garnissage est un travail artisanal ; les dimensions doivent donc toujours être considérées comme approximatives. Des écarts pouvant aller jusqu'à env. 4 cm sont possibles (dans certains cas, notamment pour des compositions juxtaposées, au-delà également). Des tolérances sont donc admises conformément aux prescriptions de contrôle et de qualité de la DGM (RAL-GZ 430).

La pose du revêtement est adaptée à la surface volontairement souple et décontractée du garnissage. L'apparition d'ondulations ainsi que d'empreintes d'assise constitue un phénomène naturel inévitable et ne saurait être considérée comme un défaut de qualité.

La Deutsche Gütegemeinschaft Möbel (DGM) distingue fondamentalement trois types d'aspect de garnissage : ferme, décontracté et très décontracté.

Un garnissage très décontracté signifie que les revêtements présentent déjà à l'état neuf un aspect ondulé prononcé, dû au design, au modèle et à la construction.

Un garnissage décontracté signifie que les caractéristiques typiques mentionnées ci-dessus apparaissent après utilisation. Pour ces deux types de garnissage, veuillez également consulter les indications figurant aux pages 12/13.

Il n'existe pas de garnissage ferme dans la collection ROLF BENZ.

Le revêtement épouse délicatement le garnissage et permet au confort de s'exprimer pleinement. Vous vous installez en douceur dans le garnissage et non dessus. L'aspect du garnissage et du revêtement n'acquiert son expression « chaleureuse » caractéristique qu'à l'usage. C'est pourquoi les meubles rembourrés de grande largeur ne devraient pas être utilisés toujours au même endroit, mais alternativement sur toute la surface d'assise.





Revêtements exclusifs et facilité d'entretien :

Se référant aux résultats des tests, notre service de gestion de la qualité classe les tissus et cuirs en 3 catégories :

- Résultats excellents
- Résultats répondant aux normes
- Utilisation restreinte

Le système de « feux de signalisation » COMFORLUX permet de choisir un revêtement sans risque d'erreur :



Pour les connaisseurs et amateurs de revêtements nobles, il offre des qualités particulièrement intéressantes avec des caractéristiques de confort uniques (matières premières, finition, toucher, etc.) comparables à un pull-over en cachemire. De ce fait, une robustesse restreinte et un entretien important sont naturels.



ComfortLux optima offre une synthèse idéale entre confort et robustesse. Parfait pour une sollicitation normale.



ComfortLux supra convainc par une qualité extrêmement robuste, une très grande solidité à l'usure et une résistance à la lumière supérieure à la moyenne. Idéal pour une forte sollicitation ou un rayonnement solaire important.

Les différents types de confort et de surfaces.

Propriétés du garnissage et des revêtements :

Chez ROLF BENZ, la mise en œuvre d'une technique de garnissage très élaborée fait que l'utilisateur n'est pas assis sur mais dans son siège pour mieux en apprécier le confort. Au fil du temps, la surface prend un aspect encore plus décontracté. Pour l'entretien, n'oubliez pas de lire les conseils qui vous sont prodigués dans cette brochure. Vous trouverez un complément d'informations sous : www.rolf-benz.com/qualitypass

En fonction des propriétés du revêtement choisi, du type de confort recherché et des conditions d'utilisation individuelles, des ondulations plus ou moins marquées peuvent apparaître à la surface du siège.

Voici quelques exemples :

1. Il s'agit ici d'un garnissage souple de type sandwich. Ce garnissage multicouches mis au point par ROLF BENZ est doublé sur ses deux faces de non-tissé polyester. L'emplacement où l'utilisateur s'est assis est nettement révélé par les ondulations qui apparaissent sur le revêtement. Un conseil : tapotez régulièrement les coussins d'assise et lissez le revêtement de l'intérieur vers l'extérieur sur toute la largeur de la surface d'assise.



2. Vous voyez ici un garnissage qui est cousu avec une enveloppe à piquage carreaux cloisonnés remplie de bâtonnets de mousse et de fibre perméable à l'air. La marque des petits carreaux cloisonnés est visible sur le revêtement. Un conseil : tapotez régulièrement les coussins d'assise et lissez le revêtement de l'intérieur vers l'extérieur sur toute la largeur de la surface d'assise.



3. Sur le bord avant de l'assise, on distingue nettement le matériau de garnissage inséré dans l'enveloppe à piquage carreaux cloisonnés. Ces particularités sont encore plus visibles si le siège est habillé d'un revêtement lisse et assez fin.

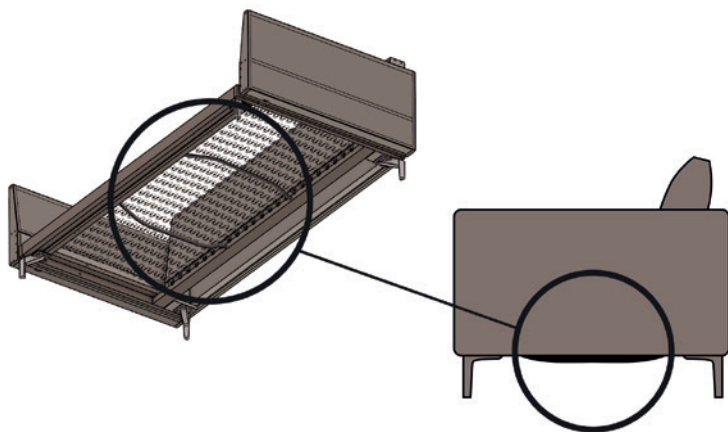
Un conseil : soulevez le coussin d'assise mobile et laissez-le retomber. Ceci fait, tapotez le coussin et lissez le revêtement de l'intérieur vers l'extérieur sur toute la largeur de la surface d'assise.



Vous pouvez éviter, ou tout du moins atténuer, la formation d'ondulations sur l'assise en adoptant une routine d'entretien simple après chaque utilisation de votre siège. Pensez aussi à changer de place habituelle de temps en temps pour garantir un aspect homogène à toute la surface d'assise.

Bras oscillant d'un siège avec suspension à ressorts ondulés en acier :

Pour des raisons de construction, cet arceau en acier, également appelé bras oscillant, est une nécessité. Il peut être visible à deux endroits sous la toile de soutien.







Rolf Benz

Garantie du fabricant.

1. Garantie légale

Indépendamment de la garantie du fabricant Rolf Benz décrite ci-après, le client final dispose de droits de garantie à l'encontre du vendeur selon les dispositions du Code civil allemand (BGB)). La garantie est ici de 24 mois à compter du jour de remise de la marchandise au client final. Ces droits, qui existent à côté de la garantie du fabricant, et ne sont ni limités ni remplacés par celle-ci.

2. Garantie du fabricant Rolf Benz

En plus de la garantie légale, Rolf Benz offre au client final une garantie de 10 ans pour toute réparation du garnissage. Toute prestation autre que la réparation du garnissage par exemple une livraison ultérieure, une reprise, une réduction ou une indemnisation, n'est pas incluse dans cette garantie.

3. Conditions du maintien de la garantie du fabricant Rolf Benz

- La garantie du fabricant Rolf Benz ne s'applique que si le client final s'est inscrit avec succès sur le portail d'enregistrement Rolf Benz dans un délai de 90 jours après la production de la commande (date de production).
- L'enregistrement peut être effectué à l'aide du code QR figurant sur l'étiquette fixée au meuble ou du code QR figurant sur la carte jointe au produit.
- Le client peut consulter sur l'autocollant portant l'identification du produit la semaine calendaire de la production (date de production). Une fois inscrit avec succès sur le portail d'enregistrement, le client est de plus informé de la durée de validité de la garantie du fabricant Rolf Benz.
- Si, sans que la faute soit imputable au client, la livraison n'avait lieu qu'au bout de deux mois après la date de production indiquée sur le meuble rembourré, le délai d'enregistrement peut, à titre exceptionnel, être prolongé d'un mois après la livraison effective du produit. Si, sans que la faute soit imputable au client, la livraison n'a lieu que deux mois après la date de production indiquée, c'est au client de prouver lors de son enregistrement que ce retard relève de la garantie du fabricant.
- Le non-respect du délai d'enregistrement exclut le droit à la garantie.
- La présentation du contrat d'achat ou de la facture est obligatoire pour faire valoir la garantie du fabricant Rolf Benz.

4. Durée de validité de la garantie du fabricant Rolf Benz

La durée de validité de la garantie du fabricant Rolf Benz est de 10 ans et débute après l'achèvement de la production (date de production), conformément au point 3 ci-dessus « Conditions du maintien de la garantie du fabricant Rolf Benz ».

5. Étendue de la garantie accordée sur les meubles rembourrés

Les meubles rembourrés de la marque Rolf Benz satisfont aux plus hautes exigences en termes de qualité, de confort d'assise et d'habitat sain.

Nous fondant sur nos normes internes rigoureuses en matière de qualité, qui se situent bien au-delà des exigences légales et des normes techniques, ainsi que sur les conditions d'essai et de qualité définies par l'Association allemande pour la Qualité du Mobilier (Deutsche Gütegemeinschaft Möbel / DGM), standards de qualité RAL-GZ 430 (dans leur version en vigueur au moment de la production), nous octroyons sur la construction, la structure, les matières de garnissage, les fonctionnalités et la mise en œuvre, en conformité avec les normes industrielles, une garantie pour l'ensemble des éléments constitutifs de nos produits.

La durée de garantie totale du fabricant Rolf Benz est de 10 ans et débute à la date de production, dans la mesure où le client final a enregistré le produit dans les délais fixés, conformément au point 2 ci-dessus.

Durant ces 10 ans de garantie, tous les défauts de matériaux ou de mise en œuvre lors de la livraison faisant l'objet de réclamations justifiées sont éliminés gratuitement et sans participation de l'utilisateur, c'est-à-dire :

En cas de recours justifié à la garantie, Rolf Benz prend à sa charge les frais de transport, de déplacement, de main-d'œuvre et de matériaux nécessaires pour les travaux de réparation. La gestion de l'intervention incombe au partenaire de service/de transport désigné par Rolf Benz. Avant de mandater des tiers, il est indispensable de contacter la société Rolf Benz et d'obtenir de celle-ci la confirmation de prise en charge des frais.

S'il ne s'agit pas d'un cas de garantie, il n'existe aucun droit au remboursement des frais annexes (p. ex. transport, montage). Il en va de même pour les frais non nécessaires et non justifiés ou qui ont été engagés sans concertation préalable avec Rolf Benz.

La condition préalable est une utilisation correcte du produit, conforme à l'usage prévu ainsi que le respect des consignes d'entretien régulier remises lors de la livraison.

6. Exclusions de la garantie

- La garantie ne couvre pas l'usure ni l'usage détourné (par exemple utilisation des meubles en dehors de l'espace de vie personnel), les salissures, les tentatives de nettoyage et d'entretien inappropriées ainsi que les tentatives de réparation ou de remise en état effectuées par des personnes non autorisées par Rolf Benz.
- Les dommages causés par les animaux domestiques, l'exposition directe au soleil ou résultant d'une utilisation ou d'un entretien non conformes ne sont pas non plus couverts par la garantie.
- La diminution de hauteur et la diminution de la fermeté (ramollissement) du garnissage ainsi que l'allongement permanent du revêtement dans les tolérances industrielles et les caractéristiques des matériaux admises ne constituent pas un motif de réclamation.
- Les changements au niveau de la qualité résultant des réglementations et mesures de protection de l'environnement doivent également être acceptés sans information particulière.
- L'apparition d'ondulations et de marques d'assise sur le revêtement varie selon le modèle et le matériau. Celles-ci sont l'une des principales caractéristiques des garnissages très souples, d'aspect décontracté voire très décontracté, et ne sauraient constituer un défaut de qualité. De plus, les différents éléments du garnissage et formes de coussins peuvent présenter, de par leur conception, des niveaux de fermeté différents.
- Outre les revêtements (tissus et cuirs), les articles vendus dans le commerce (tables basses, tables de repas, tapis, armoires et autres meubles de rangement, etc.), le mobilier d'occasion, ainsi que les articles déstockés et les fins de série sont également exclus de la garantie accordée par le fabricant.
- Cette garantie du fabricant s'applique exclusivement aux consommateurs au sens de l'art. 13 du Code civil allemand (BGB). Les entrepreneurs au sens de l'art. 14 (BGB) sont exclus de la garantie du fabricant.
- Toute la collection Rolf Benz Outdoor est exclue de la garantie du fabricant.

Une prolongation de la période de garantie suite à une réparation ou un remplacement n'est pas accordée.

7. Réclamation au titre de la garantie

- La réclamation au titre de la garantie doit être déclarée auprès du concessionnaire agréé chez qui le meuble a été acheté. Si ce concessionnaire n'existe plus, la réclamation doit être adressée directement à Rolf Benz (Tél. : +49 (0) 7452 – 601 0).
- À cet effet, le contrat d'achat ou la facture doit être obligatoirement présenté.
- Les meubles doivent être mis à disposition à des fins d'expertise et de traitement du dossier par Rolf Benz ou tout autre auxiliaire mandaté. Après leur examen, il sera décidé si la réclamation au titre de la garantie est fondée.
- En Allemagne, en cas de désaccord (sur l'existence d'un droit à la garantie), il est possible, d'un commun accord, de mandater un expert assermenté pour les meubles remboursés de fabrication industrielle, lequel devra examiner le meuble en qualité d'expert d'arbitrage afin de déterminer, avec effet contraignant pour les deux parties, s'il s'agit d'un cas de garantie. Les frais correspondants, pendant la période de garantie, sont supportés par la partie déboutée dans le cadre de l'expertise d'arbitrage.

Aucun droit au remboursement des frais annexes de quelque nature que ce soit (par ex. transport, montage) n'est accordé, voir à ce propos le point 5.

8. Domaine de validité

La garantie implique une utilisation du meuble dans l'espace de vie personnel. Elle n'est valable que pour l'acheteur initial du meuble (premier acheteur) et n'est pas cessible.

La garantie est valable dans les pays de l'UE et en Suisse.

9. Lien avec la garantie légale

Cette garantie du fabricant n'affecte pas les droits légaux du client final vis-à-vis du vendeur (art. 479 BGB).

Elle constitue une promesse de garantie exclusive de la part de Rolf Benz envers le client final.

Marche à suivre en cas de réclamation.

1. Pour toute question concernant un produit ROLF BENZ, veuillez vous adresser directement à votre concessionnaire et lui présenter le certificat de contrôle ainsi que la facture. Le concessionnaire trouvera dans ces documents toutes les informations nécessaires pour répondre à vos questions. Des photos (vue d'ensemble et photos détaillées avec référence, par exemple un mètre ruban) ainsi qu'une description précise de la réclamation sont indispensables pour permettre une décision rapide.

2. En règle générale, votre concessionnaire procède à la première inspection de la réclamation et effectue les petites réparations sur place. Si nécessaire, votre concessionnaire prendra contact avec Rolf Benz et établira un procès-verbal de service.

3. Si la réclamation est justifiée et couverte par la garantie, c'est au service après-vente de Rolf Benz qu'il appartiendra de décider si le siège doit être renvoyé à l'usine pour être réparé ou si la réparation peut être effectuée sur place par le service Rolf Benz local.

4. En cas de désaccord, les deux parties peuvent décider conjointement de mandater un expert assermenté, spécialisé dans les sièges de fabrication industrielle, qui examinera le meuble et établira si le défaut constaté est couvert ou non par la garantie. Le résultat de l'expertise revêtira un caractère contraignant pour les deux parties.

Durant la période de garantie, les frais d'expertise sont à la charge de la partie reconnue en tort.

Entretien des tissus.



Recommandations importantes pour l'utilisation et l'entretien :

La composition exacte et les propriétés du matériau de recouvrement que vous avez choisi figurent sur l'échantillon original joint. Nous vous recommandons de conserver soigneusement cet échantillon ; il peut vous être utile, par exemple pour effectuer un test de nettoyage. Vous trouverez des informations importantes et détaillées concernant l'entretien en ligne sur www.rolf-benz.com/qualitypass et/ou dans les notices d'entretien jointes à certaines matières de recouvrement par leurs fabricants respectifs.

Nos tissus et cuirs peuvent présenter de très légères différences de couleur ou de qualité lors de leur mise en oeuvre et de leur livraison. Ces différences, si minimes soient-elles, peuvent également exister par rapport aux échantillons présentés dans les show-rooms.

Entretien des cuirs.



Recommandations importantes pour l'utilisation et l'entretien :

La collection ROLF BENZ ne comprend que des cuirs rigoureusement sélectionnés, provenant de tanneries expérimentées où le traitement, la teinture et les opérations de finissage sont effectués avec le plus grand soin.

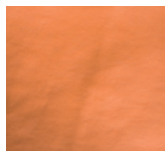
Les caractéristiques naturelles typiques du cuir véritable – voir les exemples ci-dessous – sont intégralement conservées et ne constituent pas une réclamation juridiquement fondée. Elles n'altèrent en rien les propriétés d'usage du cuir. Lors de la sélection et de la découpe, nous veillons à ce que les particularités naturelles plus marquées soient mises en œuvre en fonction du type de cuir.

L'élasticité est l'une des caractéristiques du cuir. En cas d'utilisation normale, elle entraîne la formation naturelle d'ondulations ainsi que les empreintes d'assise typiques (creux) du revêtement. Selon la structure, la finesse et le type de cuir, cette élasticité peut être plus ou moins marquée. Chaque meuble en cuir constitue ainsi toujours une pièce unique.

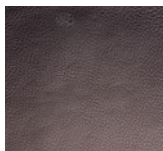
Lors de la transformation et de la livraison de nos cuirs à grain naturel, des inhomogénéités de structure ainsi que des variations de teintes usuelles sont inévitables. Elles peuvent être visibles tant sur un meuble individuel que sur un ensemble complet.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur :
www.rolf-benz.com/qualitypass

Le cuir – une part de nature :



Veines



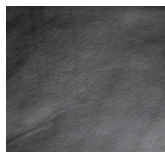
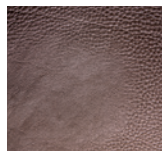
Taches



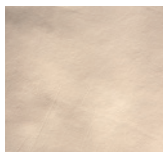
Perte de poils



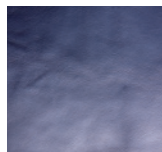
Rugosités



Blessures
cicatrisées



Verrues



Part II

(disponible uniquement en ligne)



**Vous trouverez des informations plus détaillées
sur les thématiques concernant les produits
ROLF BENZ sous :**
www.rolf-benz.com/qualitypass

Généralités concernant le garnissage

Recommandations importantes pour l'utilisation et l'entretien

- | | |
|--|--|
| - Les marques sur le sol | - Le nettoyage complet par un professionnel |
| - L'utilisation des sièges et le mode de vie | - Les traces de couleurs laissées par les colorants utilisés pour les vêtements, notamment les jeans |
| - Apparition d'ondulations | |
| - Marques du piquage carreaux cloisonnés / des bâtonnets de mousse | - Bois véritable |
| - Les plis sur les arrondis et les formes galbées | - Bois massif |
| - Fonctions | - Bois placage |
| - La lumière | - Noyer |
| - L'humidité ambiante | - Chêne |
| - Odeur | - Céramique |
| - Les couleurs | - Pierre naturelle |
| - L'entretien de vos sièges | - Placage pierre véritable |
| - Les taches | - Verre |
| - Boulochage | |
-

Entretien des revêtements en tissu*

- Petits conseils d'entretien en bref
- Entretien des revêtements en tissu
- Modification des poils à l'usage
- Nettoyage périodique des revêtements en tissu
- Tableau des taches

Entretien du cuir d'ameublement

- Eviter l'ensoleillement direct
 - Les traces de couleurs laissées par les colorants utilisés pour la confection des jeans et autres vêtements :
 - Conseils d'entretien pour le cuir
 - Détachage
-

La remise à neuf de vos sièges

L'information produit qui vous est remise contient tous les renseignements portant spécifiquement sur votre meuble Rolf Benz.



Pour toute question concernant le nettoyage et l'entretien des revêtements, contactez :

Sté LCK, Vertriebs-GmbH
Im Unterfeld 3
D-76698 Ubstadt-Weiher
Téléphone : +49 7251 96250
Internet : www.lederpflege.de
Courriel : info@lederpflege.de



Made in
Germany.

Nous vous félicitons de l'acquisition de votre meuble rembourré.

Soyez assuré que ce produit a été fabriqué chez Rolf Benz, en Allemagne, par des ouvriers qualifiés très expérimentés. Fruit de notre vaste savoir artisanal sur les matériaux et les méthodes de fabrication, votre meuble répond aux standards de finition spécifiques de Rolf Benz. Notre souci de qualité toujours très exigeant à tous les stades de la production vous assure une valeur élevée.

En tant qu'ouvrier spécialisé responsable de la qualité, j'ai personnellement suivi l'exécution de votre commande dans nos ateliers et procédé au contrôle final. Nous tous avons eu plaisir à mettre notre savoir-faire à votre service et souhaitons que votre nouveau meuble vous procure un plaisir durable.

Nom

Date

ROLF BENZ AG & Co. KG
Haiterbacher Str. 104
D-72202 Nagold

Téléphone : +49 7452 6010
Courriel : info@rolf-benz.com

www.rolf-benz.com

**ROLF
BENZ**